

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

## DÉCISION DE TRANSFERT DE L'OPERATION 960 228 SAINT NICOLAS D'ALIERMONT « FERME VASSEUR » AU PROFIT DE LA CDC FALAISES DU TALOU

DEMANDE D'INTERVENTION :	<b>Communauté de Communes Falaise du Talou</b> (Département de la Seine-Maritime).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE / MUNICIPAL :	Sous réserve de la délibération du Conseil Communautaire présentant son projet sur ce foncier, demandant de reprendre à son compte le portage EPF dans les mêmes conditions que la convention d'origine, s'engageant à racheter le foncier au prix et à la date du conventionnement déterminés avec le partenaire d'origine et autoriser le Président à signer une nouvelle convention de portage foncier.  Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Saint Nicolas d'Aliermont du 18 novembre 2021 acceptant la reprise du portage par la CDC Falaise du Talou et la fin de sa convention de portage à la signature de la nouvelle convention avec la CDC.
SITUATION DU BIEN :	Site composé de 14 parcelles correspondant à un ancien corps de ferme entièrement démoli dont il demeure les fondations et les dalles, situé à proximité du centre-bourg cadastré section AC n°597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609 et 610 pour 7 948 m <sup>2</sup> .
POS/PLU :	Zone UC au PLU : zone urbaine réservée à l'habitation et aux activités artisanales et commerciales « compatible avec la vie du quartier ».
PROJET :	La Communauté de Communes a pour projet de construire à terme sur les parcelles, objets du portage, le futur hôtel d'agglomération.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	<b>3 novembre 2021 –Avis favorable pour un transfert de l'opération 960 228.</b>
PROPRIÉTAIRE :	L'EPF dans le cadre d'une convention de réserve foncière pour le compte de la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.
ÉVALUATION DOMANIALE :	Acquisition inférieur au seuil de consultation des domaines. Accord sur le prix à 176 000 €
IMPUTATION :	<b>Compte n°960 228 – CDC FALAISE DU TALOU « SAINT NICOLAS D'ALIERMONT Ferme Vasseur ».</b> <b>Enveloppe projet : 184 800 €</b>

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Fait le 01/12/2021

*Gilles Gal*

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par yousign

L'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"



Dominique LEPETIT

03 DEC. 2021